

OMEGA 90
RAPPORT ANNUEL

2013



omega 90

Contenu

Préface.....	4-5
Présentation de Omega 90.....	6-7
A. Présentation des services et rapport d'activités 2013	
1. Service Consultation.....	8-11
2. Le « centre de soins palliatifs » Haus Omega.....	12-15
3. Service Formation.....	16-21
4. Service Bénévolat.....	22-27
B. Articles thématiques / Thematische Beiträge	
1. Vorstellung des « Palliativgesetzes » vom 16. März 2009.....	28-31
2. Projekt « Zivile Abschiedsfeier ».....	32-33
3. Nouvelles de la Plate-Forme Luxembourgeoise de Soins Palliatifs (PLSP).....	34-35
4. Projekt « Omega mécht Schoul ».....	36-37
5. Bewegungs- und Tanztherapie.....	38-39
Soutien.....	40-41
Remerciements.....	42

Préface

L'activité de Omega 90 en 2013 peut se résumer en quelques lignes:

- 677 personnes ou familles ont été accueillies et accompagnées dans une situation de deuil ou de maladie grave par le service consultation (total: 2.260 consultations)
- 89 personnes malades ont été admises au Haus Omega, où elles ont bénéficié de soins palliatifs dans la dernière étape de leur vie (durée de séjour moyenne: 59 jours par patient, médiane: 26 jours par patient)
- 2.350 heures de formation continue à l'intention de professionnels du domaine de la santé, du domaine psycho-socio-éducatif et de bénévoles (incluses les conférences sur la loi relative aux soins palliatifs) ont été dispensées (nombre de personnes participantes: 1.457 personnes)
- 54 bénévoles, formés et accompagnés par l'association, ont accompagné des personnes en fin de vie (nombre d'heures de travail bénévole: 7.264 heures), 4 bénévoles administratifs étaient actifs

Les pages qui suivent décrivent ces activités en expliquant la palette des services offerts. Le lecteur intéressé, qui souhaite obtenir plus d'informations sur nos activités, pourra consulter notre site internet: www.omega90.lu

Omega 90 est aujourd'hui une association occupant une quarantaine de personnes salariées, travaillant ensemble avec des médecins, des psychologues et d'autres professionnels de la santé. Omega 90 est également fière de pouvoir compter sur l'appui précieux de plus de soixante bénévoles. Rien ne vaut un contact personnel. N'hésitez

donc pas à nous contacter directement en nous téléphonant au numéro 29 77 89-1 ou en passant chez nous.

Portée par six membres, Omega 90 agit aussi comme coordinateur de la plate-forme « palliativ.lu », qui regroupe une vingtaine d'acteurs du secteur des soins palliatifs au sens large au Luxembourg. Cette plate-forme est présentée dans les pages qui suivent, ensemble avec trois autres initiatives de Omega 90.

Cinq ans après le vote de la loi du 16 mars 2009 relative aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement des personnes en fin de vie, le moment est venu de faire le point sur l'application de cette loi et d'élaborer un concept stratégique pour l'évolution des soins palliatifs au Luxembourg. Omega 90 a eu l'occasion de rencontrer Mesdames les Ministres de la Famille et de la Santé ainsi que Monsieur le Ministre de la Sécurité Sociale. Ces trois Ministres ont confirmé leur intérêt à engager une réflexion commune afin d'élaborer un plan stratégique pour les soins palliatifs au Luxembourg. Voilà une belle ambition, à laquelle Omega 90 veut également apporter sa contribution.

Au nom du conseil d'administration je voudrais remercier toute l'équipe de Omega 90 asbl, travailleurs salariés et bénévoles, mais également les médecins et autres collaborateurs indépendants, pour leur engagement professionnel sans faille en faveur des personnes qui ont fait appel à nos services en 2013. Je m'empresse évidemment d'inclure dans ces remerciements tous les partenaires externes qui contribuent au succès de nos travaux, et en particulier nos bail-

leurs de fonds: les généreux donateurs privés et les autorités, et en particulier les Ministres de la Famille et de la Santé, mais aussi la Caisse Nationale de Santé. Je voudrais mentionner spécialement la Ville de Luxembourg, qui intervient dans l'entretien de notre jardin du Haus Omega, et les Hospices Civils de la Ville de Luxembourg, qui ont si généreusement mis à notre disposition le terrain sur lequel notre Haus Omega a pu être construit.

Roger Molitor
Président



Présentation de Omega 90

Membres de l'asbl

En 2013, Omega 90 comptait 6 associations membres :

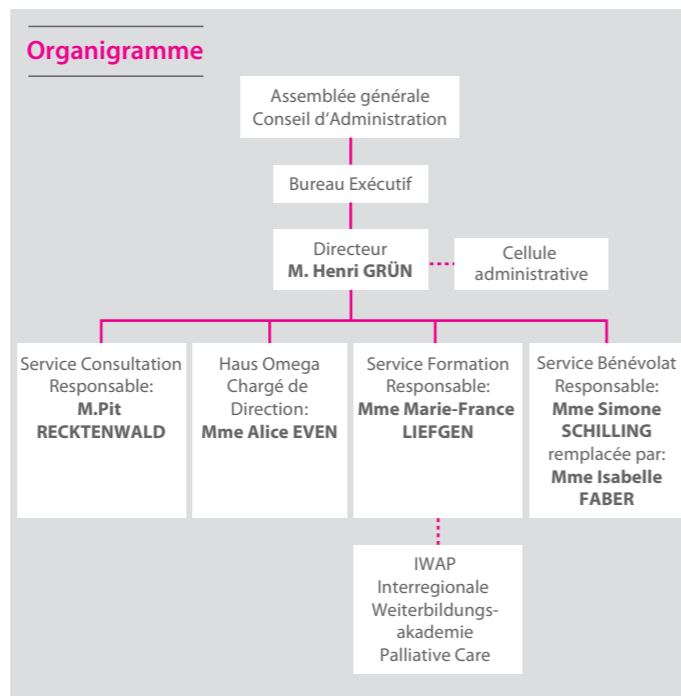
- Amiperas asbl
- Confédération Caritas Luxembourg,
à partir du 19 juin 2013: Fondation Caritas Luxembourg
- Croix-Rouge Luxembourgeoise
- Doheem Versuergt asbl
- Fondation Cancer
- Stëftung Hëllef Doheem

Organes

En 2013, le conseil d'administration de Omega 90 était composé comme suit :

- Roger MOLITOR, président
- Albert RODESCH, vice-président, Dr. Jacqueline WAGNER, vice-présidente jusqu'au 19 juin 2013, remplacée par Carine RIPPINGER à partir du 4 décembre 2013,
- Pierrette BIVER, secrétaire (Stëftung Hëllef Doheem)
- Michel SIMONIS, remplacé à partir du 19 juin 2013 par Anouck VAN DER ZANDE, trésorier (Doheem Versuergt)
- Edmée ANEN, membre (Amiperas)
- Robert URBE, membre (Fondation Caritas Luxembourg)
- Jacques HANSEN, membre, remplacé par Michel SIMONIS

- à partir du 19 juin 2013 (Croix Rouge Luxembourgeoise)
- Marie-Paule PROST, membre jusqu'au 15 octobre 2013, remplacée par Dr. Carlo BOCK à partir du 4 décembre 2013 (Fondation Cancer)
- Jean-Paul LEHNERS et Dr. Ben THILL, présidents d'honneur



Le personnel

Résumé de l'effectif en personnel au 31.12.2013

Siège Omega 90

Direction	01,00 ETP
Service Consultation	04,375 ETP
Service Formation	03,75 ETP
Service Bénévolat	00,75 ETP
Secrétariat et accueil	01,50 ETP
Comptabilité	00,75 ETP
Communication	00,50 ETP
IWAP	01,375 ETP
Total	14,00 ETP

Haus Omega

Chargé de Direction	01,00 ETP
Direction des soins	00,25 ETP
Secrétariat	01,30 ETP
Equipe soignante	18,25 ETP
Psychologue	00,50 ETP
Total	21,30 ETP

Association médicale Haus Omega
5 médecins généralistes formés en soins palliatifs.

Les différents services



Service Consultation



Haus Omega



Service Formation



Service Bénévolat

1. Service Consultation

« Pensez que votre propre mort,
Vous ne faites que la mourir.
Alors qu'on doit vivre
Avec la mort des autres. »

Kahlil Gibran



1.1. Consultation

La mission du service consultation se résume comme suit :

- Accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes en deuil ou gravement malades ainsi que de leurs familles ou d'autres personnes de référence
- Interventions psychotraumatologiques
- Formations pour bénévoles et professionnels, supervisions

La mort d'un proche est une expérience douloureuse que chacun de nous subit au moins une fois au cours de sa vie. La mort et le deuil sont des expériences naturelles. En dépit de périodes de tristesse parfois longues, la plupart des personnes sont à même d'intégrer cette expérience douloureuse dans leur vie future.

Les consultations de deuil offrent aux endeuillés des informations sur le deuil en général, le processus de deuil en particulier ainsi que les symptômes liés au deuil. Cette connaissance permet une diminution des angoisses et peut renforcer l'orientation dans le futur.

L'accompagnement de deuil est une méthode précise qui se situe dans un cadre bien défini qui est caractérisé par un début et une fin. Chaque intervention ciblée nécessite une réflexion sur les objectifs et les résultats obtenus et l'évaluation se fait à travers des interventions collégiales et des supervisions.

Nous soutenons les personnes endeuillées :

- pour surmonter l'isolement et le mutisme

- pour comprendre la réalité de la mort
- pour développer de nouvelles perspectives de vie
- pour accepter la mort et le deuil comme partie intégrante de la vie
- pour que la souffrance s'atténue et puisse faire place à une mémoire respectueuse

1.2. Intégration des vécus traumatiques

Au cours de ces dernières années, les exigences concernant le profil des accompagnateurs a nettement évolué. Nous ne sommes pas uniquement confrontés à des accompagnements de maladie grave et de deuil. Des adultes, ainsi que des adolescents et enfants avec des expériences complexes et traumatisantes, liées au décès d'un proche, s'adressent à notre service. Nous rencontrons des traumatismes graves, des expériences proches de la mort et des deuils prolongés avec les symptômes douloureux et troublants associés à ces expériences.

Plus d'un tiers des personnes qui viennent en consultation dans notre service ont eu des vécus traumatisants. Ils étaient témoins du suicide, d'un accident ou du meurtre d'une personne de leur entourage.

Mais aussi les proches qui accompagnent un des leurs pendant une longue période de maladie peuvent développer des symptômes tels que :

- Troubles de sommeil
- Agitation intérieure

- Souvenirs accablants et « flash-backs » intrusifs
- angoisses liées aux souvenirs de ces événements et projections négatives dans le futur

Des entretiens stabilisants et rassurants, ainsi que des interventions psychothérapeutiques sont utilisés pour soulager les personnes concernées.

1.3. Enfants et adolescents en deuil

Quand des enfants perdent un être proche, un monde jusque-là intacte s'effondre. Ils perdent une personne qui leur donnait assurance et amour et qui constituait un élément stable dans leur vie. Leur confiance dans la vie et le monde est ébranlée.

Après un moment de choc et de refus, les sentiments de deuil éclatent et cherchent à s'exprimer. Les adultes dans l'entourage de l'enfant sont généralement très fortement touchés par leur propre deuil, de sorte que le deuil de l'enfant est « oublié ».

Le processus de deuil des enfants est souvent moins transparent que celui des adultes. Selon la façon dont l'enfant comprend ce qui s'est passé, le deuil se montrera différemment pour chacun, il provoquera des réactions et des expressions différentes. Un deuil refoulé ou mal intégré pèse sur la personnalité de l'enfant et de l'adolescent et bloque son développement.

Enfants et adolescents face au deuil ont besoin d'un cadre protecteur, de confiance et de communication ainsi que d'un accompagnement sensible et compétent pour traverser cette période difficile.

- Nous accompagnons les enfants et les adolescents (individuellement ou en groupe).
- Nous conseillons et accompagnons les parents et les membres de la famille d'enfants endeuillés.
- Nous appuyons et conseillons les professionnels (enseignants, éducateurs, ...) dans leur travail avec des enfants et des adolescents en deuil.

1.4. Ecoute téléphonique

Nous sommes disponibles pour l'écoute téléphonique pendant nos heures d'ouverture.

Multiplés sont les questions des personnes qui cherchent conseil :

- Informations sur le processus du mourir, la mort et le deuil
- Demande d'accompagnement de deuil
- Informations sur la Directive Anticipée
- Soins de personnes en fin de vie, doléances des proches
- Crises somatiques et psychiques en relation avec le deuil et la maladie

Selon le cas, nous proposons des rendez-vous ultérieurs (aussi en dehors des heures d'ouverture) ou orientons vers d'autres services.

1.5. Service de consultation à Ettelbrück

Depuis novembre 2010, Omega 90 offre une fois par semaine, un après midi des consultations au centre Pontalze à Ettelbrück.

1.6. Groupes de deuil pour adultes

Dans le cadre des groupes de deuil, les participants ont la possibilité de partager leur vécu et leurs émotions sans crainte de jugement ou de « bons conseils ». L'échange avec des personnes ayant vécu des expériences similaires permet à l'endeuillé de se sentir compris, soutenu et entendu. Le groupe se réunit tous les quinze jours.

1.7. Formation

Les membres de l'équipe Consultation sont engagés ponctuellement comme formateurs pour le Service Formation de Omega 90, la formation de bénévoles de Omega 90 et pour des services externes.

1.8. Quelques chiffres pour l'année 2013

En 2013, nous avons enregistré au total 667 demandes de prises en charge, dont 532 pour deuil et 135 personnes pour maladies somatiques (nouvelles admissions au cours de l'année 2013: 371 personnes pour l'accompagnement du deuil et 97 personnes pour maladies somatiques).

Nous comptons un total de 2.260 entretiens d'une durée en moyenne d'une heure à une heure et demi, dont 141 consultations ont eu lieu à Ettelbrück. 1028 consultations téléphoniques ont été enregistrées. Le « groupe deuil » s'est réuni 23 fois avec 128 participants.

Parmi les demandes, nous avons reçu 62 enfants, dont l'âge variait entre 3-13 ans (55 demandes pour deuil et 7 demandes pour maladie

grave). 61 adolescents (de 14 à 18 ans) sont venus en consultation, dont 54 pour deuil et 7 pour maladie grave d'un proche. Neuf cours de formation continue concernant le deuil des enfants ont été organisés pour personnel pédagogique et de santé.

Tous les rendez-vous sont à prendre au secrétariat du siège de
Omega 90
Tél.: 29 77 89-1



2. Le « centre de soins palliatifs » Haus Omega

« Il ne s'agit pas de donner plus de jours à la vie,
mais il s'agit de donner plus de vie aux journées. »

Cicely Saunders



2.1. Rôle et mission

Le Haus Omega se définit comme « centre de soins palliatifs » et est une structure d'accueil pour personnes souffrant d'une maladie grave, incurable, en progression évolutive et en fin de vie. Le Haus Omega est une structure supplémentaire dans le réseau national des services de soins palliatifs et il complète l'offre des hôpitaux, des maisons de soins, des réseaux d'aide et de soins à domicile. Pour les patients du Haus Omega, le traitement en hôpital aigu n'est plus indiqué et le retour à domicile impossible pour différentes raisons. Dans la philosophie du Haus Omega, la qualité de vie des résidents est le premier objectif, la priorité est mise sur le traitement des symptômes pénibles. Le patient et sa famille se voient encadrés par une équipe interdisciplinaire qui reconnaît et respecte leurs besoins d'ordre physique, psychique, social et spirituel, selon les principes des soins palliatifs. Il se distingue par son calme et son caractère familial, par son équipe qui s'adapte au rythme du patient et aussi par son architecture originale, conçue pour le bien-être des patients et de leurs familles. Le Haus Omega a une capacité d'accueil de 15 chambres individuelles et de 2 chambres d'hôtes pour les familles. Il dispose aussi d'une salle spirituelle, qui peut être utilisée pour tout genre de cérémonies, en tenant compte des désirs et besoins des patients et de leurs proches.

2.2. Fonctionnement

Le Haus Omega bénéficie du statut d'un établissement hospitalier et est budgétisé par la Caisse Nationale de Santé. Celle-ci prend en

charge le traitement des patients, identique à une unité de soins palliatifs intra-hospitalière. Le service médical est assuré par une équipe de cinq médecins généralistes formés en soins palliatifs, une présence médicale est garantie tous les jours. Certaines fonctions spécialisées hospitalières sont assurées par des collaborateurs de la clinique Ste Thérèse (Zitha) dans le cadre d'une convention de collaboration.

La collaboration avec les hôpitaux et réseaux de soins à domicile a été stabilisée en 2013. Beaucoup d'importance a été mise également sur les échanges avec les médecins externes.

Une journée d'évaluation interne de fonctionnement avec tous les acteurs du Haus Omega (direction, secrétariat, psychologue, médecins et toute l'équipe soignante) avec un médecin-expert externe a eu lieu en avril.

2.3. Chiffres

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 le Haus Omega a admis 89 personnes dont 48 hommes et 41 femmes. 76 personnes souffraient d'un cancer et les 13 personnes restantes d'une autre maladie grave. La moyenne d'âge était de 71 ans. 70,8% des patients venaient d'un hôpital, 27% du domicile et 2,2% d'autres institutions. La durée moyenne de séjour était de 59 jours, avec une médiane de 26 jours. 57,5% des patients avaient une durée de séjour allant jusqu'à un mois. 81 patients sont décédés au Haus Omega, dont 76 d'un cancer et 5 d'autres maladies. 6 patients ont quitté le Haus Omega pour rentrer à domicile ou dans une maison de soins. Pour les 15

chambres individuelles du Haus Omega, le taux d'occupation était de 87,34 %.

2.4. Equipe

L'équipe est multidisciplinaire et se compose d'infirmiers (-ières) et d'aide-soignant(e)s, d'une psychologue, de kinésithérapeutes (externes des réseaux de soins « Hëllef Doheem » et « Help ») et de postes administratifs et de direction. Elle est complétée par les médecins de l'Association médicale Haus Omega, au nombre de 5. Un médecin conseil spécialisé a supervisé deux fois par mois le staff interdisciplinaire avec accent sur les discussions de cas et le travail conceptuel. Une équipe de bénévoles de Omega 90 intervient régulièrement au Haus Omega (18 bénévoles en service au 31 décembre 2013). Comme les besoins d'une personne au cours du processus terminal sont nombreux et variés, les soins palliatifs ne se réduisent pas aux soins de base mais enveloppent tout le champ des besoins d'ordre biologique, psychologique, social et spirituel. Au Haus Omega cette prise en charge globale se réalise dans un esprit d'interdisciplinarité. L'équipe multidisciplinaire, dans son entièreté, peut se prévaloir d'une formation continue en soins palliatifs, qui est mise à jour régulièrement.

En 2013 l'accent a été mis sur la formation approfondie en méthodes complémentaires (stimulation basale et aromathérapie), ceci dans l'optique d'optimiser les effets des traitements conventionnels. Le travail sur la qualité a été entamé et de nombreux référentiels ont été élaborés avec la coopération de toute l'équipe.

2.5. Divers

2.5.1. Travail de deuil, spiritualité

La salle spirituelle du Haus Omega est un espace « neutre », qui permet de célébrer des cérémonies spirituelles de tout genre. Il est devenu tradition au Haus Omega d'inviter les familles et proches des personnes décédées les derniers 3-4 mois pour une cérémonie de commémoration commune.

Trois de ces cérémonies ont été célébrées en 2013 avec une présence de 154 personnes. Le personnel a travaillé avec les familles en atelier avant les cérémonies et des pièces de souvenir ont été déposées dans le jardin de souvenir et autour de l'étang de la maison. Les cérémonies ont été encadrées musicalement et par des textes rédigés par le personnel.

Une messe annuelle en souvenir des patients décédés a été organisée avec une présence de 54 personnes.

Le Haus Omega enregistre de plus en plus de demandes pour l'organisation de cérémonies d'adieu privées pour les patients décédés dans la maison. Les proches ont ainsi le temps et l'espace de vivre leurs adieux à leur façon avant l'enterrement ou l'incinération de leur être cher, ce qui constitue une aide précieuse dans le processus du deuil, car ces jours précis ne peuvent être vécus qu'une seule fois. Neuf cérémonies laïques, une cérémonie néoapostolique et cinq cérémonies catholiques ont eu lieu en 2013.

2.5.2. Haus Omega, maison ouverte

Le Haus Omega soutient son caractère de maison ouverte et conviviale par son ouverture pour visites guidées (62 en 2013) pour familles avant l'admission, donateurs et Clubs Senior.

Haus Omega a été un terrain de stage pour 19 stagiaires, élèves soignants et étudiants en psychologie ainsi qu'en médecine (accompagnés par nos médecins).

L'échange de bonnes pratiques a été souligné lors de multiples visites: 11 visites de soignants et dirigeants d'autres institutions, neuf visites de médecins, 5 classes LTPS ainsi que des visites de participants aux formations de Omega 90. Nous avons organisé une fête de Noël, 3 concerts de la fondation EME et 2 concerts privés au cours de l'année 2013.



© Photo Omega 90



© Photo Omega 90

3. Service Formation

« Quand tu donnes une noix à quelqu'un,
donne-lui aussi de quoi la casser. »

Proverbe géorgien



3.1. Mission, développement et types de formation

Omega 90 est agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale comme service de formation professionnelle continue. Pour toutes les formations professionnelles organisées, l'agrément est demandé auprès du Ministère de la Santé conformément à la loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.

Le service de formation continue compte cinq collaborateurs engagés par Omega 90 et peut compter sur des formateurs des autres services de Omega 90 ainsi que sur de nombreux intervenants externes, spécialistes en soins palliatifs ou dans un domaine spécifique y relatif.

Omega 90 offre depuis 2006 trois types de formations continues pour professionnels de la santé et professionnels du domaine psycho-socio-éducatif (graphique 1), proposées en langue luxembourgeoise et française.

- une formation de sensibilisation en soins palliatifs de 40 heures
- une formation d'approfondissement en soins palliatifs de 160 heures
- des modules de la formation de spécialisation en soins palliatifs de 250 heures.

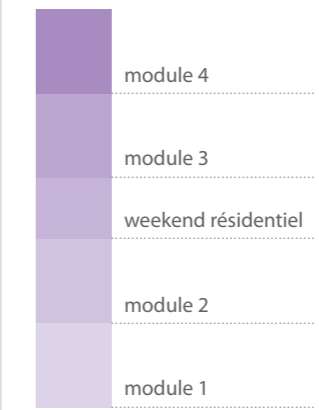
LES TROIS CYCLES DE FORMATION CONTINUE EN SOINS PALLIATIFS



SENSIBILISATION

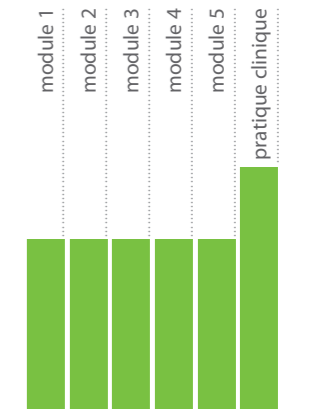
nombre total d'heures
cours
pratique clinique
travaux personnels

40 heures
35 heures
/
5 heures



APPROFONDISSEMENT

160 heures
132 heures
/
28 heures



SPECIALISATION

250 heures
140 heures
40 heures
70 heures

La présence aux heures de formation donne droit à une attestation de présence. Un certificat de la formation sera remis au participant dont le travail écrit a été approuvé par le service formation.

3.1.1. Formation de sensibilisation (40 heures)

Depuis la création de la formation de sensibilisation, 140 semaines de formation ont été organisées pour en tout 1750 participants. Vingt-sept institutions de long séjour et du domicile ont collaboré avec Omega 90 pour sensibiliser leur personnel soignant en soins palliatifs.

3.1.2. Formation d'approfondissement en soins palliatifs (160 heures)

Ce type de formation existe depuis 1993; 26 formations en langue luxembourgeoise et 14 formations en langue française pour environ 585 participants ont eu lieu.

Depuis 2010, Omega 90 propose trois cycles de formation par an, deux en langue luxembourgeoise et un en langue française.

Une auto-réflexion de la pratique professionnelle des participants par rapport aux sujets de la souffrance, de la fin de vie, de la mort et du deuil fait partie de la formation pendant toute sa durée. Ceci nécessite un engagement personnel du participant et explique qu'il s'inscrive de son propre gré.

3.1.3. Formation de spécialisation en soins palliatifs

La formation se compose de modules indépendants; au moins deux modules différents sont proposés par an, dont un en langue alle-

mande et un en langue française. Actuellement 90 professionnels de la santé sont en cours de spécialisation.

Pour accéder au niveau 2 respectivement 3 des formations en soins palliatifs, le participant doit avoir terminé avec succès la formation du niveau 1 respectivement 2, c'est-à-dire avoir obtenu le certificat y relatif.

Toutes les formations de sensibilisation sont assurées par le personnel du service formation Omega 90, les formations d'approfondissement à raison de 80 % par le personnel des différents services de Omega 90 et les autres 20 % par des spécialistes dans le domaine des soins palliatifs luxembourgeois; les modules de spécialisation sont assurés par des spécialistes étrangers en soins palliatifs.

En 2013, Omega 90 a presté 2350 heures de formation continue à l'intention de professionnels du domaine de la santé, du domaine psycho-socio-éducatif et de bénévoles, y compris les conférences sur la loi relative aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie. Par toutes ces mesures, plus de 1457 personnes ont été directement touchées.

3.1.4. Interventions ponctuelles et participation à des formations externes - Collaborations

Omega 90 participe à de nombreuses formations d'autres organismes comme le SCRIPT du Ministère de l'Éducation Nationale, le Service National de la Jeunesse, l'Agence «Dageselteren», Valiflex, la Ligue HMC, NAXI, Croix-Rouge Luxembourgeoise, Servior, groupe Zitha,

Hôpital Kirchberg, Elisabeth, des écoles préscolaires, primaires et secondaires.

Des formations spécifiques sur tous les sujets en relation avec les activités de l'association peuvent être organisées sur demande.

3.2. Formation des bénévoles

Les bénévoles de Omega 90 sont formés par l'association pour les préparer à l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches. Un groupe de formation est prévu par an, la formation est de 140 heures et elle s'étend sur une année. Elle est assurée par du personnel de Omega 90, tous services confondus et par des formateurs externes. La formation est proposée alternativement en langue luxembourgeoise ou française.

Des formations continues diversifiées sont régulièrement organisées pour les bénévoles en exercice, dont une est obligatoire. En 2013 cette formation portait sur la gestion du deuil.

3.3. Interregionale Weiterbildungsakademie Palliative Care (IWAP)

L'Académie Interrégionale de Formation Continue en Soins Palliatifs est un projet Interreg IV A Grande Région, dans laquelle Omega 90 collabore avec la «LAG Hospiz Saarland e.V.» et le «Caritasverband Westeifel e. V.». Elle existe depuis 2009 et a pour but de mettre en réseau différents acteurs de la formation continue en soins palliatifs et d'harmoniser certaines formations au niveau transfrontalier.

La formation de sensibilisation pour professionnels de soins, la formation pour bénévoles et la formation de base pour médecins sont les trois formations pour lesquelles il existe un curriculum transfrontalier respectant les spécificités législatives et culturelles des trois régions du projet.

Le site internet de la IWAP «www.iwap-care.lu» est en ligne depuis octobre 2009. Le cofinancement européen du projet s'est terminé à la fin décembre 2013.

3.4. Autres activités

Depuis la mise en vigueur de la loi du 16 mars 2009 relative aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie, environ 80 conférences ont été organisées pour informer le grand public.

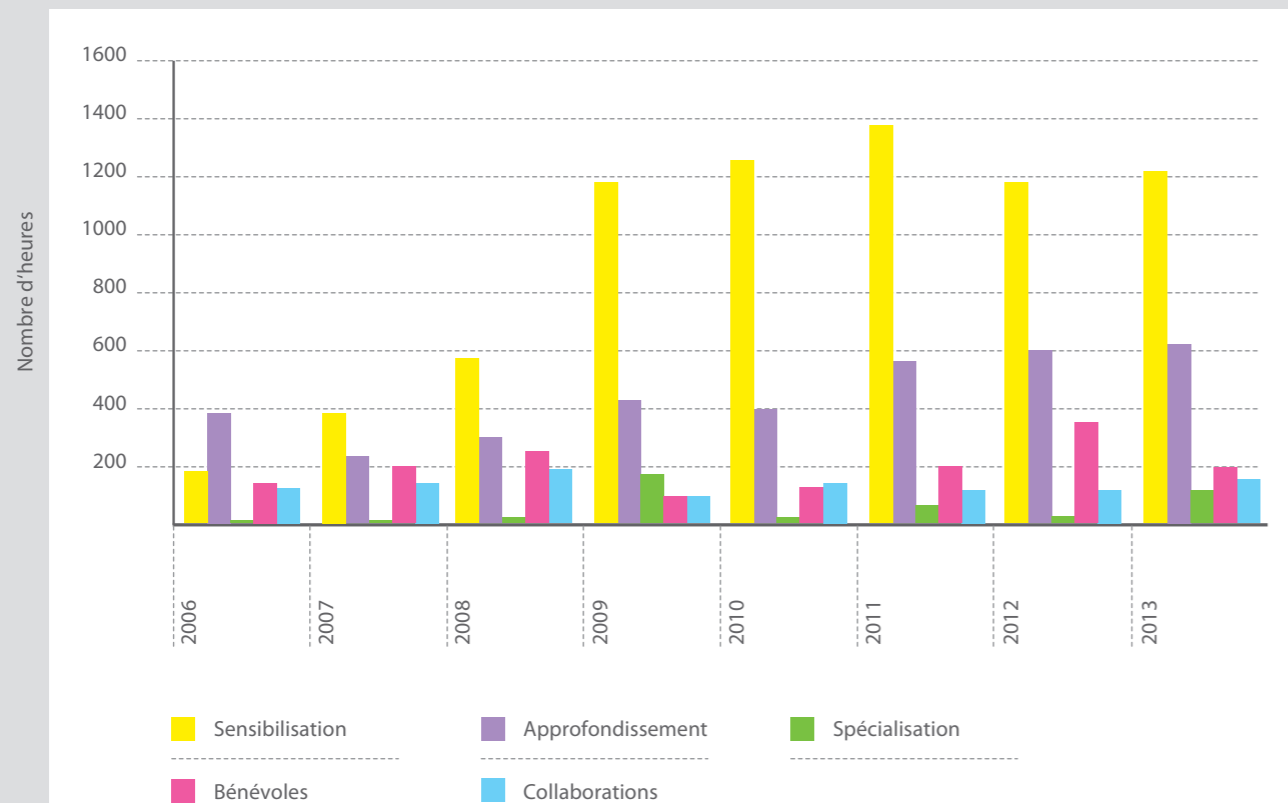
La demande pour une telle conférence peut être adressée au service formation de Omega 90.

Des consultations individuelles par rapport à la directive anticipée sont également offertes.

3.5. Bibliothèque

Une bibliothèque comprenant 1800 titres est à disposition du grand public ainsi que des professionnels; l'emprunt est gratuit. Des revues spécialisées peuvent être consultées sur place.

EVOLUTION DES DIFFÉRENTS TYPES DE FORMATIONS 2006 - 2012



4. Le service bénévolat

« Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté. Le bénévolat est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale. »

(Charte du bénévolat – Luxembourg)



4.1. Mission et développement du service bénévolat en soins palliatifs

La mission du service bénévolat se résume comme suit : recruter, former et encadrer des bénévoles qui accompagnent des personnes gravement malades ou en fin de vie en institution ou à domicile. Omega 90 a débuté, en 1990, avec un petit groupe de volontaires qui ont offert leur service d'accompagnement de personnes en fin de vie à l'Hôpital de la Ville d'Esch/Alzette (CHEM, à l'époque où cet hôpital a conçu son unité de soins palliatifs, la première du pays).

Depuis lors, le bénévolat s'est développé dans tout le pays, et les accompagnements se sont élargis au-delà du secteur hospitalier sur le secteur des institutions de soins, du domicile de la personne malade et, depuis le mois d'octobre 2010, du Haus Omega.

4.2. Formation

L'accompagnement des personnes gravement malades et en fin de vie requiert une formation préalable adéquate en soins palliatifs. Au fil des années, la formation des bénévoles a évolué selon les besoins de la population malade, mais aussi selon des critères de qualité de Omega 90. Si, au début, cette formation comprenait 42 heures, elle englobe à l'heure actuelle 140 heures de cours, supervisions et stages inclus.

La formation est dispensée le weekend et elle s'étale sur une année entière.

4.3. Chargés de cours

Les intervenants sont en majorité les membres de l'équipe professionnelle de Omega 90, mais des spécialistes externes sont invités pour des sujets spécifiques.

4.4. Méthodes pédagogiques

Apports théoriques :

- Bénévolat
- Introduction aux réflexions éthiques
- Communication verbale et non-verbale
- Processus du mourir
- Principes de base de l'hygiène
- Symptomatologie en fin de vie
- Rituels et formalités en cas de décès
- Deuil et l'accompagnement du deuil
- Deuil chez l'enfant et l'adolescent
- Spiritualité
- Personne âgée
- Démence
- Loi luxembourgeoise sur les soins palliatifs
- Introduction au toucher relationnel
- Introduction à l'aromatologie
- Introduction à la réflexologie plantaire

Méthodologie :

- Etudes de cas
- Analyse d'incidents critiques, de documents écrits ou audiovisuels

- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Exercices pratiques
- Partage et analyse d'expériences et de vécus
- Stage pratique en milieu hospitalier : Le futur bénévole est accompagné en stage par un bénévole expérimenté défini par l'association
- Rapports écrits d'autoévaluation
- Entretien d'évaluation individuelle
- Supervisions

En novembre 2013, une nouvelle formation a débuté en langue française avec 14 candidats.

4.5. Certification

Le candidat qui remplit toutes les conditions pour exercer un bénévolat pour le compte de Omega 90 aura droit au certificat : « Accompagnant bénévole de personnes malades et en fin de vie »

Fin octobre 2013, 13 nouveaux membres bénévoles parlant luxembourgeois ont terminé leur formation de 140 heures et ont signé une convention avec Omega 90. Trois membres bénévoles de ce groupe de formation ont entamé leurs accompagnements dès décembre 2013.

Depuis 2001 à 2013, Omega 90 a formé 203 membres bénévoles. Plus de 50 sont actuellement actifs. Une quinzaine de bénévoles ont une ancienneté supérieure à 10 ans.

4.6. Conventions

4.6.1. Convention entre Omega 90 et les membres bénévoles

Chaque bénévole ayant terminé sa formation avec succès, reçoit un certificat et signe une convention avec l'association : dans cette convention sont retenus les droits et les devoirs réciproques du membre bénévole et de l'Association Omega 90.

4.6.2. Convention entre Omega 90 et les Institutions

Omega 90 a signé des conventions avec les hôpitaux suivants : Centre Hospitalier Emile Mayrisch-Esch/Alzette, Centre Hospitalier du Nord-Ettelbrück et Wiltz, Centre Hospitalier de Luxembourg, Centre Hospitalier du Kirchberg-Luxembourg, Zithaklinik-Luxembourg.

Ces conventions visent à intégrer les membres bénévoles de Omega 90 dans les équipes multidisciplinaires des institutions hospitalières et définissent leurs droits et devoirs. Les réunions annuelles entre les directions de soins et les responsables de Omega 90 ont pour but de faire le bilan du bénévolat dans l'hôpital.

4.7. Recrutement

Suite à un premier entretien avec un responsable du service bénévolat, les nouveaux candidats peuvent se faire une idée si l'accompagnement bénévole en soins palliatifs correspond à leurs attentes.

Il s'est avéré opportun de déconseiller l'accompagnement en soins palliatifs aux personnes instables, en deuil, ou incapables de pratiquer les règles de l'ART : Acceptation, Respect et Tolérance. Les candidats sont priés de rédiger une lettre de motivation; cette lettre est fréquemment une première prise de conscience de soi par rapport aux thèmes de la maladie, de la mort et du deuil.

4.8. Formation continue

Les bénévoles actifs participent obligatoirement à des supervisions organisées par Omega 90. En outre, ils s'engagent à participer annuellement au moins à une formation continue. Omega 90 offre régulièrement des formations continues pour les bénévoles qui peuvent également suivre des cours ou séminaires externes reconnus par Omega 90.

4.9. Activités 2013

4.9.1. Nombre et profil des membres bénévoles

En l'an 2013, Omega 90 comptait, 54 bénévoles actifs dans l'accompagnement, 4 membres administratifs et une personne bénévole se chargeant de l'entretien hebdomadaire de l'aquarium au Haus Omega. L'âge des bénévoles se situait entre 31 et 72 ans, l'âge moyen était de 57 ans. 70% des membres bénévoles étaient de nationalité luxembourgeoise. 63% étaient retraités ou occupés au foyer familial, les autres étaient engagés professionnellement. Huit membres bénévoles étaient de sexe masculin.

La diversité linguistique au sein des membres bénévoles est à souligner : luxembourgeois, français, allemand, anglais, néerlandais, portugais, italien, espagnole, vietnamien.

4.9.2. Terrain d'accompagnement et nombre d'heures prestées

En 2013, les bénévoles ont presté au total 7.264 heures de bénévolat d'accompagnement, dont 3.327 heures en cliniques, 2.460 heures au Haus Omega, 962 heures en établissements pour personnes âgées, 135 heures à domicile et 380 heures pour le projet «Omega mécht Schoul». Les quatre membres bénévoles administratifs interviennent dans différents domaines : rédaction de rapports de réunions internes, traduction de textes, archivage dossiers.

4.9.2.1. Hôpitaux et cliniques

En 2013, les membres bénévoles de Omega 90 assuraient l'accompagnement de personnes en fin de vie aux 4 unités de soins palliatifs : CHEM, CHDN (sites Ettelbruck et Wiltz), CHL (clinique d'Eich), Hôpital Kirchberg et ils accompagnaient des personnes gravement malades à la Zithaklinik.

Un groupe de 20 membres bénévoles assure l'accompagnement des personnes en fin de vie au Haus Omega. Ici, les bénévoles font partie intégrante de l'équipe de l'institution. Une présence bénévole est assurée dans la mesure du possible, du matin au soir, tant pour assister les résidents que pour soutenir leurs proches.

4.9.2.2. Institutions pour personnes âgées

Les membres bénévoles accompagnent des personnes dans plusieurs établissements de soins pour personnes âgées : An de Wisen Bettembourg, Centre Pontalize Ettelbrück, Novélia Schiffange, Op Lamp Wasserbillig, Parcs du Troisième Âge Bertrange, Servior Bofferdange, Servior Wiltz, Zitha Seniorie Saint Jean de la Croix Luxembourg, Zitha Seniorie St Joseph Pétange, Zitha Seniorie St Zithe Contern.

A noter que l'accompagnement des personnes âgées s'avère de plus en plus important, étant donné que bon nombre de résidents des Maisons de Soins se sentent solitaires : l'âge moyen de la population allant toujours croissant, les «enfants» des résidents des Maisons de Soins ne sont plus de jeunes gens, parfois ils sont décédés ou eux-mêmes malades et surmenés par les visites fréquentes de leurs proches en institution. L'accompagnement par un membre bénévole peut soulager la famille en soutenant la personne hébergée.

4.9.2.3. Au domicile du malade

Vu la tendance à garder la personne âgée et malade le plus longtemps possible à domicile, bon nombre de familles sont fréquemment débordées et sollicitent le soutien des membres bénévoles de Omega 90 à s'occuper au moins une fois par semaine de la personne malade chez elle.

Une vingtaine de membres bénévoles sont prêts à assurer de l'accompagnement à domicile.

A noter que cet accompagnement requiert de la part du membre bénévole une plus grande autonomie et capacité de jugement, vu qu'au domicile il n'est pas intégré directement dans une équipe de soins.

4.10. Omega mécht Schoul

Des membres bénévoles spécialement formés participent activement à la réalisation du programme «Omega mécht Schoul». Celui-ci a été réalisé deux fois en 2013, avec trois classes de deux écoles fondamentales avec en tout 74 enfants (voir aussi l'article dédié au projet dans ce rapport). La réalisation de ce programme représente un investissement en temps considérable, à savoir 380 heures pour les réunions de préparation, les réunions des parents et la semaine de projet proprement dit.

4.11. Divers

Le groupe des délégués des membres bénévoles de Omega 90 s'est réuni quatre fois afin d'assurer une transparence réciproque des activités bénévoles et autres de l'association. Outre la mission du transfert d'informations, les membres délégués ont une fonction de représentation en public.

Le magazine de liaison pour les bénévoles de Omega 90 «Newsletter» a paru deux fois en 2013.

Les membres bénévoles participent à la «Journée du personnel Omega 90», où certains d'entre eux sont honorés selon leur ancienneté.



Omega mécht Schoul

© Photo Omega 90



Omega mécht Schoul

© Photo Omega 90



© Photo Omega 90

1. Vorstellung des « Palliativgesetzes » vom 16. März 2009

1.1. Einleitung / Vorbemerkung

Viele Menschen möchten mehr über die Möglichkeiten erfahren, ihr Lebensende mitgestalten und mitbestimmen zu können.

Seit fünf Jahren gibt es in Luxemburg zwei Gesetze, die sich mit dem Lebensende befassen :

- das Gesetz betreffend die Palliativpflege, die Patientenverfügung und den Begleiturlaub für Menschen am Lebensende¹
- das Gesetz betreffend die Euthanasie und den assistierten Suizid.

Die Anliegen beider Gesetze sind verschieden, doch die Begriffe sind für viele Menschen schwer zu unterscheiden.

Das » Palliativgesetz « beschreibt das Recht für jeden Menschen auf Palliativpflege (Schmerzlinderung, Lebensqualität und Selbstbestimmung) mit ihren Rahmenbedingungen sowie die Möglichkeit, seinen Willen für sein Lebensende schriftlich festzuhalten bezüglich einer Beschränkung oder der Beendigung einer nicht mehr sinnvollen Behandlung.

Das » Euthanasiegesetz « legt die Bedingungen fest, die einem Arzt Straffreiheit zusichern, wenn er dem Verlangen eines Menschen nach

1) *Loi du 16 mars 2009 relative aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie*

Euthanasie oder assistiertem Suizid (Sterbehilfe) nachkommt. Der Arzt entscheidet, ob er einer Anfrage nach Sterbehilfe Folge leisten kann und will oder nicht.

Der folgende Artikel beschreibt das » Palliativgesetz « und seine Umsetzung im Alltag.

» Palliativpflege « bedeutet die Behandlung und die Pflege von schwer und unheilbar kranken Menschen, um körperliches und seelisches Leiden zu lindern sowie Schmerzen und belastende Symptome zu kontrollieren. Palliativpflege setzt sich zum Ziel, die Lebensqualität zu erhalten und zu fördern, wenn die Krankheit selbst nicht mehr geheilt werden kann.

Falls Sie bis jetzt den Mut noch nicht hatten, über Ihr Lebensende und Ihr Sterben nachzudenken, sich mit Angehörigen oder Freunden offen darüber auszutauschen, kann dieser Artikel Sie informieren und Sie vielleicht in Ihrem Vorhaben ermutigen oder unterstützen.

Das Palliativgesetz ist in 3 Kapitel unterteilt :

- Definition und Einsatzbereiche der Palliativpflege, Zustimmung oder Ablehnung von Therapien, Nebenwirkungen der Schmerzbehandlung, Patientenrechte und Arztspflichten
- Vom Willen des Menschen am Lebensende / Patientenverfügung (directive anticipée)
- Vom » Urlaub « zur Begleitung von Menschen am Lebensende.

2) *Loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide*

Dieses Gesetz betrifft alle Menschen, die in Luxemburg leben oder arbeiten, ob jung oder älter, als Patient oder als Angehöriger.

1.2. Allgemeines

Palliativpflege kann sowohl Zuhause, begleitet vom Hausarzt in Zusammenarbeit mit den Hauspflegediensten, wie auch im Altersheim oder im Krankenhaus erfolgen.

Der Arzt beantragt die Palliativpflege, die Zustimmung des schwerkranken Menschen ist hierzu vorausgesetzt.

In diesem Zusammenhang stellen die Angehörigen sich oft die Frage, ob sie dem Kranken die Wahrheit sagen oder vorenthalten sollen. Der Kranke allein hat die Entscheidung zu treffen, ob er die Wahrheit wissen will oder nicht. Auf eine Frage sollte immer eine ehrliche Antwort erfolgen, sonst würde die Frage nicht gestellt werden. Die meisten Menschen spüren am Verhalten der Angehörigen und des Pflegepersonals, ob die Äußerungen wahrhaftig sind oder nicht. Einer der Grundsätze der Palliativpflege ist die Wahrhaftigkeit, nach dem Motto : behutsam – nur auf die Frage antworten die gestellt wurde – jedoch immer wahrheitsgemäß.

Verschiedene Hauskrankenpflegedienste (Hëllef Doheem und Doheem Versuergt) verfügen über ein speziell geschultes Palliativteam, alle großen Krankenhäuser haben eine Palliativstation und / oder ein mobiles Palliativteam. Alle Alters- und Pflegeheime sind aufgrund eines großherzoglichen Reglements gebunden, die benötigte Pflege und Begleitung am Lebensende, bis zum Tod, zu gewähr-

leisten, sowie auch die Unterstützung der Angehörigen bis nach dem Tod.

Seit 2010 funktioniert das » Haus Omega «, ein Zentrum für Palliativpflege, speziell bestimmt für Menschen am Lebensende.

Haus Omega, gelegen in Hamm, nimmt Menschen und ihre Angehörigen auf, die aufgrund ihrer familiären oder infrastrukturellen Situation nicht die Möglichkeit haben, Zuhause zu sterben und für die es keine kurative Behandlung im Krankenhaus mehr gibt. Haus Omega wird über die Gesundheitskasse – CNS – finanziert; der Patient / Bewohner unterliegt den gleichen Bedingungen wie in einem Krankenhaus. Die Angehörigen können ohne Aufpreis im Patientenzimmer übernachten oder eines der Angehörigenzimmer (kostenpflichtig) in Anspruch nehmen.

Vom Gesetz her ist weiterhin vorgesehen, dass jeder Arzt Palliativpflege leisten oder zumindest in die Wege leiten und körperliches oder psychisches Leiden lindern muss. Durch die Weiterbildungen des Pflegepersonals, besonders der Hauskrankenpflege und der Alters- und Pflegeheime, dürfte dies ohne weiteres möglich sein. Über 100 Hausärzte haben eine Weiterbildung in Palliativpflege abgeschlossen. Sie können Ihren Hausarzt zu diesem Thema ansprechen.

1.3. Die Patientenverfügung – Directive anticipée

Die Patientenverfügung ist die schriftliche und unterschriebene Willenserklärung eines Menschen für den Fall, dass er sich nicht mehr mitteilen kann. Sie beinhaltet Anweisungen an den Arzt und

das Pflegepersonal in Bezug auf Maßnahmen, die vorzunehmen oder zu unterlassen sind sowie die Art der Pflege und Begleitung, die der sterbende Mensch sich am Lebensende wünscht. Es kann auch eine Vertrauensperson festgelegt werden, die die Wünsche und Entscheidungen anstelle der Person, die sich nicht mehr mitteilen kann, vertritt.

Die meisten Menschen, die eine Patientenverfügung verfassen, befürchten einer ungewollten medizinischen Behandlung wehrlos ausgeliefert zu sein, besonders in der Endphase des Lebens. Dies gilt besonders, wenn ärztliche Entscheidungen getroffen werden müssen ob lebensverlängernde Maßnahmen fortgesetzt, unterlassen oder abgebrochen werden sollen. Hierbei handelt es sich zum Beispiel um Maßnahmen zur künstlichen Flüssigkeits- oder Nahrungszufuhr oder belastende und invasive Behandlungen, die keine Verbesserung des Allgemeinzustandes herbeiführen.

Es ist deshalb sinnvoll, sich im Voraus zu überlegen - und mit den Angehörigen und der Vertrauensperson zu besprechen - inwiefern lebensverlängernde Massnahmen unternommen werden sollen, wenn keine Heilung oder Verbesserung des Gesundheitszustandes mehr zu erwarten sind.

Die Patientenverfügung tritt erst in Kraft, wenn die Person, die sie geschrieben hat, sich am Lebensende befindet und sich nicht mehr verbal ausdrücken kann. Solange der Mensch sich ausdrücken kann, sind seine Aussagen vorrangig (natürlicher Wille). Eine Patientenverfügung erlaubt es somit dem Menschen, mit seiner persönlichen Geschichte, seinen Lebenserfahrungen, seinen

Hoffnungen und Ängsten, mit seinen Fragen, seinen Gewohnheiten geachtet zu werden und dementsprechend begleitet zu werden.

Falls keine geschriebene Patientenverfügung existiert, muss der Arzt den mutmaßlichen Willen des Menschen rekonstruieren. Dies geschieht meist zusammen mit den Angehörigen. Gespräche und Austausch über Sterben und Tod sind deshalb wichtig innerhalb der Familie, auch wenn es manchmal schwerfällt über diese Themen zu reden.

Der Dialog innerhalb der Familie sowie die schriftliche Niederlegung seines Willens, sind deshalb wichtig, um dem Arzt, dem Pflegepersonal sowie den Angehörigen schwierige Entscheidungen am Lebensende zu erleichtern und diese in die vom Sterbenden gewünschte Richtung zu lenken.

1.4. Der Urlaub zur Begleitung am Lebensende

Angehörige eines sterbenden Menschen haben Anrecht auf fünf Tage / maximal 40 Stunden »Urlaub« zur Begleitung ihres nächsten Angehörigen. Dies gilt pro sterbende Person pro Jahr. Von dieser Regelung betroffen sind Ehe- / PACSpartner, Eltern und Kinder sowie Geschwister und ihre rechtlichen Partner. Diese fünf Tage können entweder für eine Person über einen längeren Zeitraum oder unter mehreren Personen aufgeteilt werden – die Stundenzahl von maximal 40 Stunden darf dabei nicht überschritten werden.

Dieser »Urlaub« braucht nicht vom Arbeitgeber genehmigt, sondern

nur zur Kenntnis genommen zu werden – jeder Arbeitnehmer, der seinem Arbeitgeber die nötigen Unterlagen einreicht, hat ein Anrecht auf diesen speziellen Begleiturlaub.

Die dazu benötigten Formulare – die Arztbescheinigung, dass die zu begleitende Person sich am Lebensende befindet, sowie der Antrag an die CNS / Gesundheitskasse – finden Sie auf der Internetseite der CNS «www.cns.lu» oder bei «www.omega90.lu».

Für zusätzliche Informationen, für die Zustellung eines Formulars der Patientenverfügung oder eine Beratung können Sie sich an Omega 90 wenden. Telefonnummer: 29 77 89 - 1

Marie-France Liefgen

Infirmière graduée, Master en soins palliatifs
Weiterbildungsverantwortliche von Omega 90 asbl



2. Projekt »Zivile Abschiedsfeier«

In den letzten Jahren besteht ein Trend zur Individualisierung der Bestattungskultur. Der zunehmende Wunsch nach zivilen Abschiedsfeiern in Luxemburg hat Omega 90 im Jahre 2013 veranlasst, ein Projekt über zivile Abschiedsfeiern - mit Unterstützung von SYVICOL (Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises) - auszuarbeiten.

2.1. Die Herausforderung

Ein Todesfall wirft viele Fragen auf: Die direkten Angehörigen müssen neben der Trauer über den Verlust eines geliebten Menschen den letzten Weg des Verstorbenen organisieren. Im Zuge dieser Vorkehrungen fällt die Entscheidung, ob der Angehörige mit einer zivilen Abschiedszeremonie verabschiedet wird. Wie ist der Ablauf einer zivilen Abschiedsfeier? Welche Musik kann gespielt werden? Welche Texte können gelesen werden? Welche Symbole und Rituale des Abschieds möchten die Hinterbliebenen durchführen? Können dem Verstorbenen Sarg- oder Grabbeigaben mitgegeben werden? Um die Angehörigen in diesen Fragen zu unterstützen, hat es sich Omega 90 im Rahmen des Projektes zur Aufgabe gemacht, einen Ratgeber für die Angehörigen zur Gestaltung einer zivilen Abschiedszeremonie zu veröffentlichen.

2.2 Der Ratgeber für die Angehörigen

Im Ratgeber werden erste Überlegungen zum Leben des Verstorbenen,

zur Gestaltung und zum Ort der Abschiedsfeier thematisiert. Dabei können die Angehörigen anhand von Checklisten die Informationen für die Gestaltung der Abschiedsfeier zusammentragen und Gedanken über einen möglichen Ablauf führen.

Der Ablauf einer Abschiedsfeier beginnt mit der Einstimmung und Begrüßung der Gäste, welche abwechselnd mit geeigneten Musikstücken und Texten zur Gedenkrede bzw. dem Nachruf des Verstorbenen hinführt. Mit einem anschließenden Erinnerungslied, dem Dank, guten Wünschen und einem Abschiedsritual wird schließlich der Verstorbene verabschiedet und die Hinterbliebenen mit einem Musikstück zum Ausklang hinausbegleitet.

Anschließend können die Angehörigen zum Sarg- bzw. Urnengeleit eingeladen werden, um dem Verstorbenen seine letzte Ehre zu erweisen. Je nach Wunsch und Gelegenheit kann eine Abschiedsfeier in einem Zeremonienraum, auf einem Friedhof, dem »Bäschkiirfecht«, dem Krematorium oder an einem anderen Ort stattfinden.

Der Tod eines geliebten Menschen ist ein schmerzhaftes Lebensereignis und jeder Mensch wird im Laufe seines Lebens mit Verlust-erlebnissen konfrontiert. Trauer ist ein natürlicher, gesunder und notwendiger Prozess, um den Verlust zu verarbeiten. Die Leser des Ratgebers können daher eine Beschreibung des Trauerverlaufes mit den verschiedenen möglichen Reaktionen und Traueraufgaben finden.

Die Spiritualität eines Menschen hat auch in einer zivilen Abschiedsfeier ihren festen Platz. Man kann unter Spiritualität alles verstehen,

was einem Menschen grundlegend wichtig war in seinem Leben: Seine Werte, was seinem Leben Sinn und Orientierung gab oder seine Einstellung zu wichtigen Dingen des Lebens. Es wird daher im Ratgeber darauf hingewiesen, dass der Leiter der Abschiedsfeier diese Themen beim Vorbereitungsgespräch mit den Angehörigen anspricht und entsprechend in die Abschiedsfeier einbringt. Wichtige Adressen, Telefonnummern und hilfreiche Internetseiten für die Organisation einer Abschiedszeremonie runden das Angebot des Ratgebers zur zivilen Abschiedsfeier für die Angehörigen ab.

2.3 Der Ratgeber und die Schulung für Leiter von Abschiedsfeiern

Bei einer zivilen Abschiedsfeier muss gesetzlich der Bürgermeister oder ein Schöffe (»officier d' état civil«) bei der Bestattung anwesend sein. Es ist daher geplant, in Zusammenarbeit mit SYVICOL oder INAP ein halbtägiges Schulungsangebot für Leiter einer zivilen Abschiedsfeier anzubieten.

2.4 Die Homepage

Zur umfassenden Beratung und Unterstützung für die Angehörigen in der Vorbereitung einer zivilen Abschiedsfeier wird im Laufe des Jahres 2014 in die Homepage von Omega 90 ein neuer Menüpunkt »Zivile Abschiedsfeier« integriert werden. Es werden umfangreiche Listen von Sprüchen für Zeitungsannoncen, geeigneten Texten und Musikstücken, Symbolen und Ritualen, Sarg- und Grabbeigaben und Kontaktdaten zu Musikern für den Einsatz in einer zivilen Feier

angeführt sein. Das Angebot schließt weiterführende Literaturangaben zur Gestaltung einer Abschiedsfeier ein.

2.5 Die Broschüre »Wenn ein Mensch gestorben ist ...«

Die Angehörigen haben nach dem Tod eines Menschen meist die Aufgabe, anfallende Formalitäten zu erledigen. Omega 90 bietet daher zur Unterstützung der Angehörigen in der neuen Broschüre »Wenn ein Mensch gestorben ist ...« einen Überblick über die verschiedenen Dokumente, die für die Bestattung, für die Abmeldung beim Standesamt und zur Vorlage bei weiteren Behörden und Einrichtungen ausgestellt und benötigt werden. Es sind in dieser Broschüre des Weiteren praktische Hinweise zum Umgang mit dem Verstorbenen bis zur Bestattung und zu den verschiedenen Bestattungsformen und – möglichkeiten in Luxemburg angeführt. Die Angaben zu verschiedenen Kosten bei einem Sterbefall, Informationen zur Erbschaft und zur Trauer und hilfreiche Kontaktadressen sollen die Angehörigen auf ihren Wegen unterstützen.

Die beiden Ratgeber für die Angehörigen, die Schulung und die Kursunterlage für die Leiter einer zivilen Feier und die neuen Informationen zum Herunterladen auf der Homepage von Omega 90 (www.omega90.lu) können zu einer würdevoll gelebten Abschieds- und Trauerkultur beitragen.

Martina Thill

Dipl. Psychologin,
Service formation

3. Nouvelles de la Plate-Forme Luxembourgeoise de Soins Palliatifs (PLSP)

Pour rappel, un bref historique:

Depuis plusieurs années, des efforts avaient été entrepris par différents acteurs afin d'améliorer l'échange et la collaboration des organisations luxembourgeoises intervenant en soins palliatifs. Suite à la collaboration fructueuse entre 12 organisations luxembourgeoises dans le cadre de l'expo « Lebensqualität bis zuletzt » en 2011, consacrée au thème des soins palliatifs, cette idée a été relancée par Omega 90. Plusieurs réunions de préparation avec les partenaires ayant participé à l'expo ont eu lieu en 2011 et 2012, pour aboutir finalement en décembre 2012 à la première réunion du groupe de pilotage de la plate-forme.

Nous allons essayer de résumer les développements et activités qui ont eu lieu en 2013 au sein de la plate-forme.

Après la constitution de la plate-forme fin 2012, il s'est avéré en 2013 que l'intérêt des institutions de différents secteurs (réseaux de soins à domicile, institutions pour personnes âgées, cliniques et hôpitaux) est réel. Ainsi, le groupe de pilotage s'est réuni deux fois en 2013 avec la présence d'une douzaine d'institutions et l'intérêt marqué d'une dizaine empêchées. Les groupes de travail se sont réunis plusieurs fois, dont le groupe qualité-éthique, communication et soins palliatifs pédiatriques.

Le groupe de pilotage, dont la fonction consiste à définir l'agenda et valider le travail des sous-groupes et en l'échange concernant des thèmes actuels autour des soins palliatifs, a validé le projet de mise à disposition d'un questionnaire d'auto-évaluation en matière de

soins palliatifs pour les institutions pour personnes âgées, réseaux et hôpitaux. Ce questionnaire reprend en grande partie les critères de qualité de la société suisse de médecine et de soins palliatifs et a été testé en pré-projet par quatre institutions luxembourgeoises. Chaque institution peut par le biais du questionnaire situer son niveau de qualité par rapport aux critères proposés et développer le cas échéant un plan qualité afin de combler des lacunes éventuelles. Les résultats ne seront pas centralisés, mais chaque institution sera libre de discuter ses résultats au sein de la plate-forme. A noter que le questionnaire est à disposition de toute institution intéressée auprès de Omega 90.

Le groupe de pilotage a également discuté une proposition de Omega 90 de formaliser davantage sa gouvernance. Cette proposition n'a pas été retenue et il est apparu que l'intérêt et le besoin principaux de la majorité des participants est d'avoir un lieu d'échange des pratiques et de réflexion et de ne pas développer la plate-forme comme organisme avec une identité spécifique et publique, pouvant entrer en concurrence avec d'autres organismes (ententes, fédérations, ...) déjà existants. Les travaux et propositions élaborés dans les groupes de travail pourront dès lors être utilisés librement par chacun dans d'autres contextes. Omega 90 aura le rôle de coordinateur et facilitateur de la plate-forme, d'ailleurs intrinsèque à sa mission de promoteur des soins palliatifs.

Le sous-groupe « qualité » a terminé le relevé des compétences spécifiques en soins palliatifs, correspondant au niveau de formation « approfondissement » de Omega 90 (160 heures de formation, niveau B selon l'EAPC). Ces compétences pourraient aussi être

utiles pour les négociations autour de la nomenclature pour soins palliatifs.

Le sous-groupe « éthique » a travaillé sur les besoins du personnel soignant concernant les questions, décisions et dilemmes éthiques, qui ont un impact important sur le personnel. Il s'avère que la situation peut différer fortement d'une institution à l'autre, concernant la présence d'un comité éthique ainsi que son fonctionnement, la présence de modérateurs de discussions de cas éthiques ou la formation de personnel dans ces questions. Le besoin en formations brèves (quatre à huit heures), consécutives à la formation de base de sensibilisation, ainsi que d'ateliers de discussion de cas cliniques, est retenu.

Le sous-groupe « soins palliatifs pédiatriques » était très actif, en commençant par un relevé quantitatif de la situation au Luxembourg. La prochaine étape consistait dans l'élaboration d'un questionnaire destiné à tous les acteurs afin de pouvoir dresser le relevé des ressources existantes et dans l'identification des lacunes de prise en charge à travers des discussions de cas. Un modèle de prise en charge adapté à la situation spécifique de notre pays est en élaboration et le groupe espère finaliser un document ad hoc en 2014.

A noter que toute institution intervenant en soins palliatifs est bienvenue à la plate-forme. La seule condition est qu'elle soit prête à s'investir dans les travaux d'un des sous-groupes.

Henri Grün

Directeur Omega 90



4. Projekt «Omega mécht Schoul»

Beschreibung

Im Frühjahr 2011 wurde das Pilotprojekt »Omega mécht Schoul« erstmals in zwei Grundschulen in Luxemburg durchgeführt. Das Projekt wurde 2005 in Deutschland unter dem Namen »Hospiz macht Schule« entwickelt, mehrfach verbessert und preisgekrönt. Zur Zeit wird es in 14 von 16 deutschen Bundesländern durchgeführt. Mitarbeiter von Omega 90 haben es für luxemburgische Verhältnisse angepasst.

Das Projekt richtet sich an acht- bis zehnjährige Grundschüler und hat zum Ziel, einen altersgerechten Umgang mit den Themen Krankheit, Sterben und Tod zu vermitteln. Während fünf Vormittagen gestalten die speziell geschulten Mitarbeiterinnen von Omega 90 den Kurs nach einem genau strukturierten Programm. Im Beisein ihrer Lehrer erhalten die Kinder die Möglichkeit sich intensiv und auf kreative Art und Weise mit den Themen Werden und Vergehen, Krankheit und Leid, Sterben und Tod, Trauer und Trost auseinanderzusetzen. Das Projekt «Omega mécht Schoul» vertritt keine bestimmte Glaubensposition, sondern orientiert sich an psychologischen und pädagogischen Erkenntnissen. Das Projekt wird Lehrern und Eltern vor Beginn der Woche vorgestellt und deren Einverständnis zur Teilnahme eingeholt.

Die 2011 durchgeführte Begleitevaluation kommt zum Schluss,

»dass der primär- und sekundärpräventive Charakter des Programms, im Sinne einer nachhaltigen psychologischen Resilienzförderung bzw. konkreter Hilfestellungen bei der Bewältigung von bereits erlebten Verlusten und Trauer, unbestreitbar ist«¹. Das Projekt wurde auch in der »Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports« der Abgeordnetenkammer positiv aufgenommen und ist vom Erziehungsministerium akzeptiert.

Das Projekt wurde 2013 in zwei Schulklassen (Bridel und Berchem, 3.1. und 3.2.) mit insgesamt 74 Kindern und sieben Mitarbeitern von Omega 90 durchgeführt. Hierzu einige Auszüge aus dem abschliessenden Bericht aus der Feder der Leiterin des Projekts, Ferny Hentges:

Die Kinder

Das schönste an diesem Projekt war die Begeisterung der Kinder. Jeden Morgen nahmen sie mit leuchtenden Augen ihren Platz ein, in gespannter Erwartung was sie heute wieder lernen würden. Sie spürten, dass diese Woche etwas Besonderes war und fühlten sich wohl mit allem verbunden. Sie waren spontan, fröhlich und zugleich nachdenklich, wissbegierig, zukunftsorientiert und manchmal traurig. Sowohl in Bridel wie auch in Berchem waren alle Kinder jeden Tag pünktlich präsent, niemand wurde krank oder fehlte. Interessant waren die Aussagen von mehreren Kindern, dass sie viel gelernt und Antworten auf ihre brennenden Fragen erhalten hätten. Sie gaben an, die Welt und die Natur jetzt besser zu verstehen und weniger Angst vor dem Tod zu haben.

1) Der ausführliche Evaluationsbericht findet sich auf der Internetseite: www.omega90.lu.

Für verschiedene Kinder war es schön mit Schulkameraden traurig sein zu dürfen und ihre Gefühle in Farben ausdrücken zu können. Auch Trostbriefe schreiben war eine Aufgabe, die meistens gerne erfüllt wurde.

Die Eltern

Die Eltern der teilnehmenden Kinder waren ein wichtiger Bestandteil des Projektes »Omega mécht Schoul«. In vielen Fällen wurden sie nur indirekt über die einzelnen Kinder erreicht. Die meisten Kinder berichteten ihren Eltern mit Freude und Begeisterung über die Aktivitäten des Programms, nur wenige zeigten sich verschlossen oder sprachen zuhause nicht über die vielseitigen Handlungseinheiten der Woche.

Durch ihre zahlreiche Präsenz am Abschlussfest zeigten die Eltern, sowohl in Bridel wie auch in Berchem, ihr Interesse am Projekt. Neben den Eltern waren in beiden Gemeinden die Gemeinderatsmitglieder sowie Vertreter der »Maison Relais« zum Abschlussfest eingeladen worden.

Die Lehrer

In beiden Schulen klappte die Zusammenarbeit zwischen den Lehrern und dem Projekt-Team von Omega 90 sehr gut. Die Lehrer waren präsent, respektvoll und an allen Aktivitäten interessiert. Sie nahmen eine beobachtende Haltung gegenüber dem Verhalten der Kinder ein und sagten uns später, dass sie diese anders als im gewohnten Schulalltag kennen gelernt hätten. Sie intervenierten bei Problemen von Disziplin, was in beiden Schulen zeitweilig notwendig war.

Zwei Monate nach Abschluss des Projektes kam es zu einem Evaluationsgespräch zwischen den Lehrern aus beiden Schulen und der Verantwortlichen des Projektes Omega mécht Schoul. Nach eigenen Aussagen waren die Lehrer dankbar, dass das Projekt in ihren Klassen durchgeführt wurde. Das Tabu des Todes war in der Schule gebrochen und

die Kinder verstanden ihrer Meinung nach jetzt emotional und kognitiv, dass der Tod zum Leben gehört. Die Kinder konnten sich sowohl verbal, wie auch körperlich und zeichnerisch ausdrücken. Die Lehrer waren erstaunt darüber wie natürlich und locker die Kinder mit den Themen Krankheit, Tod und Trauer umgehen konnten. Eine Lehrerin berichtete, ihr sei aufgefallen, dass die Kinder sich jetzt auch eher trauen würden ihre Meinung bei schwierigen Themen wie Gewalt und Mobbing zu sagen.

Die Mitarbeiter von Omega 90

Für die speziell für das Projekt ausgebildeten Mitarbeiter von Omega 90 war es eine spannende Aufgabe, die Interaktionen mit den Kindern in allen Situationen, sowohl in der kleinen wie auch in der großen Gruppe, optimal zu gestalten. (...) Voraussetzung für das Gelingen des Projektes Omega mécht Schoul ist die enge Zusammenarbeit und die Authentizität der Mitarbeiter von Omega. Mehr noch als das was gesagt wird, beeinflusst das vorgelebte Beispiel der Verantwortlichen von Omega die Kinder, Lehrer und Eltern. In dem Sinn ist es für jeden einzelnen Mitarbeiter von Omega eine positive Herausforderung an diesem für die Kinder präventiven und zugleich heilsamen Programm Omega mécht Schoul mitwirken zu können.

Lehrer oder Gemeinden, die an der Durchführung der Projektwoche interessiert sind, können sich direkt an Omega 90 wenden.

Ferny Hentges
Henri Grün

5. Bewegungs- und Tanztherapie: Ein körperorientiertes Gruppentherapieverfahren zur besseren Krankheitsverarbeitung und Trauerbewältigung

2013 wurde erstmals Bewegungs- und Tanztherapie bei Omega 90 als Gruppenverfahren angeboten, dies als zusätzliche Unterstützung für Klienten des Beratungsdienstes bei der Bewältigung chronischer Erkrankung.

Die Tanz- und Bewegungstherapie ist ein kreatives Psychotherapieverfahren, das den Körper und seine Bewegungen in den psychotherapeutischen Prozess mit einbezieht. Über das Experimentieren mit Haltungen, Gesten, nonverbalem Ausdruck, Rhythmen und Musik wird das Erleben und Verhalten verändert. Die Tanztherapie zählt wie die Musik- und Kunsttherapie zu den künstlerischen Psychotherapieverfahren. Es handelt sich um einen holistischen Ansatz, der - neben dem reflektierendem Gespräch - das Körpererleben zur Gefühls- und Problemverarbeitung nutzt.

» *Bewegung und Tanz werden als Mittel der Verbundenheit und Kommunikation eingesetzt, um die Gesundheit einer Einzelperson, Gruppe und der Gemeinschaft zu stärken.* «¹ Dabei lässt sich das Erlebens-, Ausdrucks- und Kommunikationsverhalten u.a. in der Muskelanspannung, Atmung, Haltung und Bewegungsdynamik beobachten und selbst erfahren. » *Tanz- und Bewegungstherapie (...) ist direkt*

1) Koch, S.C. und Fischmann D., (2014): *Enaktive Tanztherapie: Systemtheoretische Ansätze in den Bewegungstherapien. In Körper, Tanz, Bewegung: Zeitschrift für Körperpsychotherapie und Kreativtherapie 2. Jahrgang Quartal 1: 1/2014, S.4*

mit der menschlichen Expression verbunden und unterstützt das Verständnis unseres Verhaltens auf der nonverbalen Ebene. «² Es wurde als Heilverfahren entwickelt, in dem Bewegung und Tanz Medium sind, um Kommunikation zu ermöglichen, Blockaden festzustellen und auf nonverbaler und verbaler Ebene zu intervenieren.³

Bei chronifizierten Erkrankungen gibt es häufig Veränderungen, die den Verlust von Fähigkeiten (z.B.: Bewegungsfähigkeit, Antrieb, Mobilität, Berufsfähigkeit, soziale Kontakte...) bedingen, an die sich neu angepasst werden muss. Dies führt häufig zu ähnlichen Trauerprozessen, wie beim Tod einer geliebten Person. Die Tanz- und Bewegungstherapie unterstützt solche Anpassungsprozesse.

» *Nach der Embodiment-Theorie entsteht menschlicher Sinn oder Bedeutung durch unsere organischen, sensomotorischen und emotionalen Transaktionen mit der Welt.* «⁴

Allgemeine Ziele der Tanztherapie sind im Umgang mit sich selbst und anderen neue Freiräume im Verhalten und Erleben zu entwickeln. Es geht darum Handeln zu » Verkörpern « also in körperliche Aktion direkt umzusetzen, während die meisten Psychotherapieverfahren primär auf der kognitiven Ebene ansetzen. Auch die moderne Traumatherapie hat erkannt, dass in der Psychotherapie die körperlichen Interventionen von bedeutungsvollem Nutzen sind und Verhaltensmodifikation schneller bewirken können.

» *Über Prozesse wie Spiegeln, Verhaltensansteckung und Differenzierung konstruieren Menschen sich ihre Welt entsprechend ihrer Körperstruktur in Verbindung mit ihrer Umgebung. Aufgrund dieser Prozesse*

2) Koch, S.C. und Fischmann D., (2014): *op.cit., S.4*

3) Koch, S.C. und Fischmann D., (2014): *op.cit., S.6*

4) Koch, S.C. und Fischmann D., (2014): *op.cit., S.6*

kann Empathie- als Verständnis des gefühlten Erlebens anderer Menschen entstehen. «⁵ » *Basierend auf ... neurowissenschaftlichen Erkenntnissen weisen uns Embodiment-Ansätze auf die grundlegenden organismischen Prozesse und die hohe Plastizität des lebendigen Leibes hin.* «⁶.

Diese Erkenntnisse nutzte Dipl. Psych. Gudrun Paulsen (Service Consultation), um ein neues, spezifisches Gruppenangebot, für Omega 90 zu entwickeln. Der erste Zyklus wurde 2013 durchgeführt. Die Tanztherapiegruppe für chronisch Erkrankte ermöglicht Betroffenen das Krankheitsgeschehen ganzheitlich zu verarbeiten. Durch die Aktivierung persönlicher Ressourcen kann ein eigener Weg im Umgang mit der Erkrankung gefunden und neuer Lebensmut geschöpft werden. Bei erkrankten Menschen ist oftmals der Bezug zum Körper gestört. Achtsames Bewegen verbessert die Körperwahrnehmung und Integration, so dass sich die Einstellung zum erkrankten Körper positiv verändert.

Die Betroffenen entwickelten mehr Zufriedenheit und profitierten sehr von der Freude und dem Austausch Gleichgesinnter innerhalb der Gruppe, so dass das Angebot mit verdoppelter Teilnehmerinnenzahl 2014 weiter durchgeführt wird. Durch Musik und Tanz entsteht ein ähnlicher Flow-Zustand, wie er aus Ausdauersportarten und bei Entspannungstechniken bekannt ist. Dabei kommt es zur Freisetzung von körpereigenen Opiaten, sogenannter Endorphine (Glückshormone). Diese beeinflussen sowohl die Schmerzreduktion als auch die Stimmung. In einer Langzeitstudie über die Wirksam-

5) Koch, S.C. und Fischmann D., (2014): *op. cit., S.7*

6) Koch, S.C. und Fischmann D., (2014): *op.cit., S.6*

keit von Tanztherapie, konnte Iris Bräuniger⁷ eine kurz- und langfristige Verbesserung von psychischen Faktoren wie Depressivität, Angst und Unsicherheit im sozialen Kontakt und der Verbesserung der Lebensqualität belegen, sowie kurzfristige Verbesserungen der physischen Faktoren. Diese Effekte lassen sich im psychotherapeutischen Gruppenprozedere wunderbar nutzen.

Gleichzeitig ermöglicht es, sich auch in Bewegung tief zu entspannen und gelassener mit Krankheitssymptomen umzugehen. Da der Fokus von der Therapeutin auf vorhandene Ressourcen und Selbstwirksamkeit gelenkt wird, können chronifizierte und progrediente Erkrankungen besser verarbeitet werden, was zur Steigerung der individuellen Lebensqualität führt. In der abschließenden Evaluation wurden positive Aspekte von den Teilnehmern berichtet und der Wunsch geäußert, die Gruppe zukünftig fortzuführen. Es ist geplant 2014 eine Kindertrauergruppe mit ebenfalls tanztherapeutischen Elementen anzubieten. Dadurch wird ermöglicht den Körper aus der » Erstarrung « zu befreien, wie sie manchmal bei der Trauer in Erscheinung treten kann. Die Leichtigkeit des Tanzes kann helfen auch die Trauer zu verarbeiten und zu bewältigen.

Gudrun Paulsen

Dipl.-Psychologin,
Tanztherapeutin BTd
Physiotherapeutin

7) Bräuniger, I. (2006) *Tanztherapie: Verbesserung der Lebensqualität und Stressbewältigung. Weinheim: Beltz PVU*

Soutenir Omega 90

Vous pouvez soutenir les activités de Omega 90 de différentes manières :

- en faisant un don
- en devenant bénévole

Dons

Les services de Omega 90 sont financés en grande partie par le biais de conventions avec le Ministère de la Famille et la Caisse Nationale de Santé, ainsi que par des subsides du Ministère de la Santé. Cependant, une partie croissante de nos dépenses annuelles doit être couverte à l'aide de dons provenant de personnes privées ou d'associations, de communes et d'entreprises. En effet notre besoin en financement privé porte sur environ 300.000.-€ pour l'année 2014. Grâce à votre générosité, nous pouvons financer

- des heures de travail de personnel soignant du Haus Omega;
- des heures de travail de psychologues pour offrir des consultations gratuites à des enfants, des adultes et des familles en deuil;
- des séances de formation à des professionnels des soins et de santé;
- certains frais liés aux bénévoles qui accompagnent des personnes en fin de vie;
- des séances de formation continue pour le personnel et les bénévoles de Omega 90, ainsi que
- des activités ciblées de sensibilisation du grand public aux besoins des personnes confrontées à la maladie, à la mort et au deuil.

Vos dons nous permettent également d'acquérir des équipements et de financer des investissements dans le cadre des activités énumérées ci-avant. Et grâce à votre appui, nous pouvons aussi engager de nouveaux projets pour répondre encore mieux aux besoins des personnes qui s'adressent à Omega 90 asbl.

Nous vous proposons trois formules pour faire un don, à vous de choisir en fonction de vos préférences :

1. Si vous faites un don à Omega 90 asbl, nous affectons votre argent au financement des activités dont le coût n'est pas pris en charge par les Ministères et la Caisse Nationale de Santé, là où le besoin est le plus grand: les différents services de Omega 90 se complètent mutuellement, et les clients d'un de nos services profitent aussi directement ou indirectement des autres services.
2. Certains donateurs souhaitent dédier leur don à un service spécifique de Omega. Dans ce cas, nous nous engageons à affecter le don au service que vous avez choisi. Sachez cependant que cette formule ne facilite pas notre gestion, dans le cas où nous recevions des dons supérieurs aux besoins dans un service et en même temps nous serions à court d'argent pour financer un autre service. Si vous choisissez la formule no. 2, vous voudrez bien indiquer sur votre virement le service auquel vous souhaitez affecter votre don.
3. Certains donateurs souhaitent financer un projet ponctuel, une acquisition précise ou un projet concret et limité. Ainsi, nous avons pu acquérir des équipements au Haus Omega, et nous avons pu réaliser le programme «Omega mecht Schoul», grâce à des dons reçus au cours des derniers mois. Si vous préférez cette formule, nous vous remercions de bien vouloir prendre

contact avec le responsable du service concerné ou le directeur de Omega 90, pour identifier un projet ponctuel qui répond à la fois à votre choix précis et à un besoin réel de Omega 90.

Un grand merci d'avance pour votre soutien précieux !

N° de compte donateur: CCP LU 49 1111 0726 1761 0000

Don en confiance

Omega 90 a adhéré à l'association «Don en confiance», dont l'objectif consiste à garantir à l'aide d'un code de bonne conduite une gestion rigoureuse, transparente et responsable des dons. (www.donenconfiance.lu)

Devenir bénévole de Omega 90

Omega 90 offre régulièrement des formations pour bénévoles, soit en luxembourgeois-allemand, soit en français. Les bénévoles de Omega 90 accompagnent des personnes malades et en fin de vie dans les hôpitaux, institutions ou à domicile (voir aussi le chapitre sur le service bénévolat dans ce rapport).

Cette formation de qualité et exigeante est gratuite. Pour plus de détails, adressez-vous à notre service bénévolat Tel: 29 77 89 1 ou consultez notre site Internet «www.omega90.lu».



Omega 90 remercie particulièrement

- Le Ministère de la Famille et de l'Intégration pour son soutien constant et la prise en charge financière des différents services de l'association
- Le Ministère de la Santé pour sa participation aux frais des mesures de formation continue en soins palliatifs pour les professions de santé
- Le Ministère de l'Éducation Nationale pour son soutien du projet pilote «Omega mécht Schoul»
- La Caisse Nationale de Santé (CNS) pour le financement des soins palliatifs au Haus Omega
- La Ville de Luxembourg pour son soutien moral et financier des activités de l'association et spécialement en ce qui concerne le Haus Omega
- Toutes les personnes, associations et institutions pour leur soutien et leur collaboration aux activités de Omega 90
- Les nombreux donateurs, sans la générosité desquels nos activités de sensibilisation et d'accompagnement de personnes en fin de vie et en deuil ne pourraient pas être réalisées

- Un merci spécial aux nombreux donateurs pour l'aide au financement du centre de soins palliatifs «Haus Omega»
- Tou(te)s les collaborateurs(trices) professionnel(le)s et bénévoles pour leur engagement en vue de garantir la continuité et le développement des objectifs de l'association.

Omega 90 exprime à toutes ces personnes et institutions sa profonde gratitude pour leur aide et leur générosité en 2013.





omega 90

**Accompagner la vie
face à la maladie, la mort et au deuil**

Adresse: 138, rue Adolphe Fischer

L-1521 Luxembourg

Adresse postale: BP 1232

L-1012 Luxembourg

Tél.: 29 77 89 -1

Fax: 29 85 19

E-mail: info@omega90.lu

www.omega90.lu

CCPL: IBAN LU49 1111 0726 1761 0000

Heures de bureau:

Lundi à vendredi de 8h00 à 17h00